

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

(à remplir très lisiblement)

ATTENTION tout courrier administratif adressé à la personne hébergée, **dans son intérêt**, doit lui parvenir rapidement.

- l'article 441-7 du Code Pénal sanctionne d'une peine d'emprisonnement d'un et d'une amende de 15000 € toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Je soussigné(e),

Nom Prénom

né(e) le à

demeurant

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, Melle, M (*).

né(e) le à

de nationalité

Fait à , le

Signature

JOINDRE :

la photocopie de la carte nationale d'identité ou la carte de séjour, **ainsi que** la dernière facture d'eau, de gaz ou d'électricité, facture Internet, de téléphone fixe ou de téléphone portable, avis d'imposition (ou non-imposition), attestation d'assurance logement, quittance de loyer (uniquement si elle émane d'un professionnel de l'immobilier).

(*) Rayer la mention inutile.